

N/REF : 27/10/2025 10H22 C:000039 I:02354
V/REF : AC/C31351
V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 a 10H22

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. J7A
IMMEUBLE : JARDINS 7EME ART-J7A
2/4/6, SQUARE RENE VAUTIER
LES JARDINS DU 7EME ART
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Rennes, le

05 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 6 VAUTIER - MME PERROT MR CORNU 06 36 46 13 30
LOGEMENT N° 105278, PORTE N°214, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : COMPTEUR DISJONCTE LORS DE L'UTILISATION DU CHAUFFE-EAU
POSE GROUPE SECURITE

Donneur d'ordre : Mme M LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT BALLON D'EAU CHAUDE
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 31/10/25 a 14H31 Mme M. LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL160-FP.1	Ballon 200L ACI/NRJ C-T 4	2	610,00	610,00
TOTAL H.T.					610,00
T.V.A. a 10,00%					61,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>671,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.